

THE RED HOT-ROC



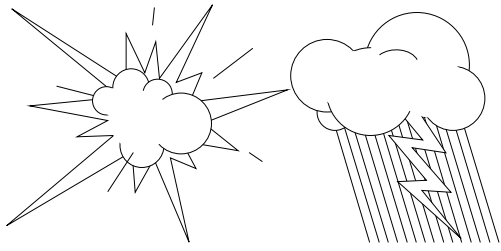
NEWS PEPPERS

SEPTEMBRE 2019

Sommaire :

Edito du Président
Brèves de comptoir
Topos
Liste des adhérents
Lettre et documents de la FFME





L'EDITO du Président :

Comme chaque année, le journal de septembre étant consacré aux renouvellements d'adhésions, il me faut annoncer l'augmentation de cotisation □ ... En 2019 ce sera 4 € sur la licence adulte (qui passe de 68€ à 72€) ... un peu moins sur la licence jeune (qui passe de 47€ à 50€) et très faible sur la licence famille (de 34€ à 35€) !

La raison étant les augmentations du national (+ 3€ adulte, 2€ jeune et 1,90€ famille) et de la Ligue (+ 1€) ,,,, le CT69 n'a pas augmenté

Plus d'infos à ce sujet dans les brèves ... et aussi sur la feuille de calcul envoyée par courrier.

Ça y est, les identiques premières lignes de mon édito, telle qu'elles paraissent depuis plus de 20 ans sont passées!

Essayons à présent de faire du neuf!

Des adhérents se positionnent contre les augmentations car ils ne cautionnent pas les orientations FFME (pro compétitions, c'est indéniable).

Je peux comprendre cette critique du format olympique style singes sauteurs, car moi aussi je ne suis pas un passionné de compétition sur résine.

Mais j'estime que la jeunesse désire cette orientation et donc je trouve logique d'adhérer au projet en contribuant!

Chaque fédération sportive doit dépenser de l'argent pour les compétiteurs (entraîneurs et déplacements) et ces dépenses sont assurées par les cotisations des inactifs ... ça me paraît être le sens du partage!

L'avis des grimpeurs entre 50 et 70 ans sur la compétitions c'est juste du

radotage de vieillards séniles ... quand on discute avec les jeunes ils sont en majorité pour la compétition et la pratique en SAE (il devient même difficile de les faire sortir de cette pratique)!

Certains ne veulent pas le voir, mais c'est la réalité!

Un peu comme la rando pédestre qui enthousiasme les retraités ... alors que pour les jeunes c'est le trail (même le urban trail)!

J'ai quand même fait un comparatif entre FSGT et FFME ... pas simple et ça n'a pas l'air moins cher si on veut une assurance correcte ... quand au CAF sa politique me plait encore moins que celle de la FFME donc un basculement vers la fédération des bobos cafistes vendeurs de nuitées en refuge privés (car c'est le cas ... le CAF joue de cette privatisation pour faire sa clientèle) ... ce serait sans moi!

Pour diminuer le cout de l'adhésion, ceux qui prennent l'assurance vieux campeur peuvent cotiser uniquement RC ... tarif 2020: 64€ licence adulte au lieu de 72€

Et comme chaque année la conclusion ...

Hot Roc reste ... un petit club, qui aux sources de sa création en 1986, regroupait déjà, des passionnés de l'escalade en falaise, désireux de participer à leur entretien et leur développement ... 23 ans que j'écris cela et ça marche toujours!

Et cette année nous publions le topo du Bugey 2020, qui a lui seul justifie notre association, puisque les frais liés à l'équipement et l'entretien des falaises sont assurés par ce biais!

Bruno FARA



VIE DU CLUB ...

Ce petit journal, est destiné à vous informer aussi bien de la vie du club que de la vie fédérale.

✚ **IMPORTANT cette année (comme depuis huit ans ... retraite oblige)**

*Le Président devant quitter la France de début octobre à mi-novembre, **PENSEZ A RENVOYER LES BULLETINS avant début octobre** afin qu'il puisse saisir les licences dans le système fédéral avant son départ. Pour ceux qui retardent l'envoi d'un chèque pour des raisons d'été festif ayant coïncé leurs finances ... qu'ils se rassurent, il sera posé en banque fin novembre !*

✚ Vous trouverez en annexe : La liste de tous les membres de Hot-Roc. Que ceux qui découvrent une erreur dans ce listing nous préviennent... **TRES IMPORTANT ! Afin de pouvoir tenir la liste à jour, si vous possédez un Email (ou si le vôtre a changé), informez-nous par un message (hotroc@free.fr).**

✚ Nous étions 68 **adhérents pour la saison 2019**, voir la liste (contre 71 en 2018, 69 en 2017, 68 en 2016, 65 en 2015 et 2014, 63 en 2013, 58 en 2012, 53 en 2011) ... Nous sommes donc en légère baisse. Il est important d'essayer de rester un club supérieur à 50 adhérents (limite de qualif ... pour être représenté aux votes du Comité Directeur). Ces dernières années l'adhésion des petits enfants de certains adhérents a compensé les départs des adultes ... un exemple à suivre !

✚ La réalisation (impression et postage) de ce journal de septembre étant financièrement lourde pour le club, il a été décidé en 2018 de l'envoyer en format dématérialisé (pdf) que vous pouvez lire ou imprimer à votre convenance (il sera aussi en ligne sur le site du club). Nous continuons donc cette formule

✚ Conséquence ...Seuls les formulaires de renouvellements, (jointes les années précédentes au journal), avec la feuille de calcul imprimée au verso, sont à présent envoyés. Ils sont simples à utiliser ... même les moins organisés devraient pouvoir retourner au club leur adhésion dans les délais ! **Pensez bien à vérifier votre Email (ou le numéro de portable si vous n'avez pas de PC)** car vous recevrez votre adhésion par ce biais. Essayez de faire attention en remplissant le document de calcul ... chaque année je dois renvoyer des chèques car le calcul s'avère faux !

✚ **Mauvais point ... l'inscription est une usine à gaz !**

Les documents spécifiques à l'assurance sont à télécharger ...

<https://www.ffme.fr/uploads/federation/documents/licence/2020-notice-assurance.pdf>

Vous trouverez sur le site aussi le courrier fédéral adressé aux Présidents de club, il contient toutes les infos (liens inclus).

- [Le courrier de rentrée club](#) ;
- [Les informations clubs et établissements affiliés](#) ;
- [Les informations licencié\(e\)](#) ;
- [Le certificat médical type](#) ;

- [Le questionnaire de santé](#) ;
- [La notice d'information Saison 2020](#) ;
- [Les questions-réponses assurance : Club FFME / Licencié](#) ;
- [Les questions-réponses assurance : FFME / Club](#) ;
- [Le guide de gestion des licences 2019-2020](#) ;

✚ **Rappel concernant le certificat médical**

• *Première licence loisir ou compétition : Obligation d'avoir un certificat médical datant de moins d'un an le jour de l'inscription.*

• *Renouvellement de la licence loisir ou compétition, à l'exception de l'alpinisme : Le renouvellement d'une licence est subordonné à la production tous les trois ans, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique.*

Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, il convient de renseigner un questionnaire de santé et atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il faut produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

Pour l'alpinisme : Le certificat médical doit être renouvelé chaque saison pour l'alpinisme pratiqué au-dessus de 2 500 mètres avec une nuit à cette altitude ou au-dessus.

Si le club souhaite simplifier la gestion des certificats médicaux, rien n'empêche la demande d'un certificat médical annuel pour toutes activités

Je demande donc à chacun un effort ... pensez à ce questionnaire médical et si possible fournissez un certificat médical chaque année !

Le tarif des adhésions pour 2020 : adultes 72€, jeunes 50€, famille 35€ ... ce tarif comporte :

- *La licence FFME (42,00 € - adulte) ; (27,50 € - jeune) ; (13,50 € - famille)*
- *La cotisation du CD69 (5,75 €) et celle du CR (5,50 €)*
- *L'assurance fédérale de base (11 €) ou base + (14 €) ou base ++ (21 €)*
- *La cotisation FFME du club (125 €) divisée par le nombre d'adhérents (2 € environ ... si nous sommes plus de 60 !)*
- *La part HOT ROC (environ 4 € cotisation adulte) - **c'est avec cette somme que nous gérons le club***
- *Eventuellement le complément ski de piste (5 €) ... VTT (30 €) et Slackline (5 €)*

✚ **L'assurance est de 11€ ... mais seule l'assurance RC (3€) est obligatoire avec l'adhésion F.F.M.E.** *Pour ceux qui voudraient ne pas bénéficier de la garantie des personnes (atteinte corporelle - défense recours - frais de recherche - rapatriement), vous avez la possibilité de ne choisir que la RC sur la feuille de calcul du bulletin de renouvellement !*

Vu le gain très faible et le risque en cas d'accident (pas de frais de recherche) ... pour gagner 8€, j'espère que cette possibilité (réglementairement obligatoire) ne fera pas trop d'adeptes !

✚ **Bon point : Depuis quelques années, nous envoyons à chacun la licence en format pdf.** *C'est certes du travail mais nous sommes au bureau pour ça ... Et donc ça continuera. Ceux qui le désirent peuvent alors l'imprimer.*

✚ **Bon point: topos de voies nouvelles!**

Vous trouverez dans ce journal des topos du site équipé en grande partie par notre secrétaire Jean Christophe BERRARD, à Courchevel (site de Prameruel ... un site pour l'été). Ils seront régulièrement mis à jour sur le site du club à la rubrique topos

http://hotroc.free.fr/topos_pdf/COURCHEVEL%20Pram%E9ruel%20%2007-2019.pdf

✚ **Bon point : il y a du monde à l'AG du club (vendredi 18 janvier 2019)**

Le vendredi 18 janvier 2019, se tenait l'Assemblée Générale de l'association. Remerciements au COMITE DEPARTEMENTAL F.F.M.E qui nous recevait une nouvelle fois pour cette A.G Remerciements aussi aux 22 Membres présents: FARA Bruno (Président), GUERIN Renée (Trésorière), PALLIERE Grégory (secrétaire adjoint), ARZI Mamad, BERTRAND Alain, BOURGEOIS Jean-Noël, BOURGEOIS Isabelle, CHAPPAZ Laurent, CHATILLON Gilles, CHAXEL Eric, CODURI Cécile, CUISNIER Vincent, FRANCHINA Anne Marie, FRIGIOLINI Jean Marc, HERNANDEZ Alain, JOURJON Monique, MERIN Véronique, PORTE Emilien, MILLION Jean Louis, MOREL Gérard, SZAWROWSKI Nicolas, PAYEN Valentin

✚ **Bon point : un nouveau topo arrive!**

Début juillet il ne restait plus de Roc'in Bugey 2009 à vendre.

*Prévoyant cette échéance, nous avons programmé une réédition qui comprendra les falaises de Crept, Virieu, Essieu et Parves. Ce sera **Roc'in Bugey Sud**.*

Neuville étant inclus dans le dernier topo du Rhône, il ne servait à rien de faire double emploi. Pour ce travail quelques membres du club sont particulièrement investis (Greg et son drone pour les photos, Jean Noël, Nicolas et les Ducs pour les tracés, le Président pour la coordination et la mise en page, Emilien pour la relecture). Certains grimpeurs extérieurs comme Cyril Bouchard nous aident également.

Le travail est bien avancé (pour ne pas dire terminé) et le topo sera à l'imprimeur avant la fin d'année ... présentation à l'AG de janvier.

✚ **Mauvais point : Incendie le 28 février 2019 à la falaise !**

Suite à un écobuage mal maîtrisé un gros incendie à parcouru la falaise de Crept!

Les pompiers de l'Ain ont lutté toute une nuit pour contenir les flammes. Mais une vingtaine d'hectares ont brûlé

✚ **Bon point : aucun impact grave n'est à déplorer !**

Le samedi 2 mars nous sommes montés à la falaise pour évaluer les dégâts ... BONNE NOUVELLE, c'est plus le côté esthétique qui est impacté ... mais ces traces d'incendie devraient disparaître assez rapidement ce printemps ... on est passé pas loin de la catastrophe, mais c'est moins grave que ce à quoi nous nous attendions ! Et aucune restriction de l'escalade ne s'imposait. Même si le casque est impérativement nécessaire ... Le feu semble avoir démarré dans le champ qui sert de parking ou sinon dans un autre écobuage dans le vallon, mais la nouvelle piste à largement servi de coupe-feu, et en deuxième coupe-feu le sentier du pied des voies a été efficace

Si par endroit le feu a pu franchir la piste, il a atteint la falaise uniquement entre le secteur Ponchette et le Triangle, mais visiblement la végétation n'ayant pas été calcinée sur la falaise aucun point n'est impacté par la chaleur de l'incendie !

Cet incendie semble avoir couru à ras du sol et rares sont les grands arbres détruits ... la végétation reprendra donc vite au printemps

✚ **Bon point : licence famille :**

Rappel du principe de la licence famille ... c'est un tarif accordé à partir de la 3ème inscription sur un même domicile, (les deux premiers inscrits peuvent être les enfants ... au tarif jeune), ensuite tous les inscrits seront au tarif famille (mais toutes les options ... ski, VTT, assurance + ou ++ sont à ajouter !)

Bon pont : Clean up day en avril 2019.

Une falaise demande de l'entretien ... le samedi 6 avril une journée entretien de la falaise de Crept avait été programmée lors de l'AG.

À la suite de l'incendie il fallait reprendre quelques terrasses et améliorer le sentier qui avait été abimé par la piste des forestiers, et aussi améliorer l'accès à un nouveau secteur. Une dizaine de membres du club se sont portés volontaires ... avec le soir un repas chez Mado à Montagnieu.

Bon point :

Un nouveau parking pour la falaise de Crept a été aménagé gracieusement par la Maison BONNARD viticulteurs propriétaires du champ ... nous les remercions en leur offrant une page de publicité gratuite dans le topo.

La piste tracée n'est pas trop laide et a bien été utile pour couper l'incendie ! Un balisage permet de trouver la trace du sentier qui avait été détruit par la piste (des marches ont été posées)

Bon point ... Hot Roc: Saison 2018/2019

Voici le détail des 68 adhérents :

Adhérents FFME : 68 - Dont option ski: 28 - Nouveaux adhérents: 4 - Jeunes: 8 - Option compétition: 3 - Option VTT: 3 - Option Slackline: 0 – Option trail : 1 - Membres “club”: 0

Bilan ... légère régression, nous avons trois adhérents de moins cette année.

Ces chiffres sont à analyser plus finement que en regardant le nombre ... dans le détail on peut diviser le club en 4 catégories :

- Les habitués et membres historiques qui sont de toutes les activités (clean up days, camp d'été, journées organisées, équipement) ... une grosse vingtaine de membres (peut être une trentaine)*
- Les membres autrefois actifs, qui ayant déménagé sont à présent loin de Lyon (Paris, Grenoble etc) : ils sont logiquement excusés ... souvent ce sont des membres “ historiques du club Hot Roc ”, qui veulent garder le contact par fidélité ... connotée de sentimentalité !*
- Une dizaine de membres sont en réalité des connaissances, ou de la famille des habitués (enfants et petits-enfants).*
- Enfin il existe une catégorie que nous pourrions qualifier de transparente ... ils ne donnent signe de vie que pour le renouvellement, pour quelques-uns, (les compétiteurs), leur motivation est évidente ... ils cherchent juste une adhésion FFME pour pouvoir s'inscrire en compétition (la licence dite individuelle est excessivement onéreuse par rapport à l'adhésion à Hot Roc), pour les autres sans doute le besoin de s'assurer. Enfin pour quelque uns, peut être un sentiment de reconnaissance vis-à-vis de nos actions ! Nous ne connaissons que leur nom, leur adresse et leur Email ... nous aimerions bien les rencontrer parfois ... ils sont les bienvenus au camp d'été par exemple, aux clean up days ... et à L'AG !*

Les formulaires spécifiques FFME ... Important:

***Déclaration de voyages sportifs hors Union européenne** et règlement de la prime de 50€ (à régler une fois, lors du premier voyage).*

Cette déclaration et le règlement de la prime de 50€ se font via «l'Espace licencié». Pour plus d'informations: <http://www.ffme.fr/licence/voyage.php>

*Pour les voyages suivants, **seule la déclaration du voyage est obligatoire.***

Déclaration d'accident : Le licencié peut remplir la déclaration d'accident en ligne via «l'Espace licencié». La déclaration d'accident reste néanmoins téléchargeable sur notre site internet, rubrique licence/en cas d'accident <http://www.ffme.fr/licence/page/apres-un-accident.html>.

La FFME vous remercie d'attacher un soin tout particulier à renseigner les circonstances détaillées du sinistre.

Bon point : Les Hot Rockers se retrouvent à Kalymnos

Des membres du club au printemps 2019 à Kalymnos, André LANGENBACH, Renée GUERIN et Bruno FARA pour deux mois. De l'escalade, mais aussi de **l'équipement, avec du matériel financé par Hot Roc.**

Secteur NORTH CAPE : Une nouvelle ligne par Bruno FARA et Renée GUERIN (SKARSVAG)

Gérard MOREL a aussi passé 3 semaines à Kalymnos en avril

Bon point ... Roc'in Bugey 2009 s'est bien vendu ... le stock est épuisé !

Voici un petit récapitulatif

2009 : 250 topos vendus – recettes : 6200€, frais (équipement, imprimeur, timbres) 7700€

2010 : 345 topos vendus – recettes : 3800€, frais (équipement, timbres) 2400€

2011 : 267 topos vendus – recettes : 2958€, frais (équipement, timbres) 3333€

2012 : 276 topos vendus – recettes : 3103€, frais (équipement, timbres) 3528€

2013 : 182 topos vendus – recettes : 2000€, frais (équipement, timbres) 1820€

2014 : 140 topos vendus – recettes : 1817€, frais (équipement, timbres) 1807€

2015 : 289 topos vendus – recettes : 3174€, frais (équipement, timbres) 2057€

2016 : 152 topos vendus – recettes : 2782€, frais (équipement, timbres) 1729€

2017 : 203 topos vendus – recettes : 3187€, frais (équipement, timbres) 1052€

2018 : 125 topos vendus – recettes : 2931€, frais (équipement, timbres) 814€

2019 : 93 topos vendus – recettes : 970€, frais (équipement, timbres) 1619€

il ne reste plus de topos en stock

Bon point ... la carte club "membre simple"

Depuis des années, certains adhérents, qui restaient au club plus par sympathie que par nécessité, réclamaient une carte Hot Roc "uniquement", destinée à ceux qui veulent adhérer à un autre club, afin de profiter de certains avantages (Souvent une SAE).

Nous avons donc fixé en 2016 à 40€ cette adhésion, en maintenant pour ceux qui optent, les mêmes droits, (matériel d'équipement, camp d'été etc ...), ils sont considérés alors comme les autres membres, dans tous les domaines du club.

Pour prendre sa carte membre simple, les statuts de la FFME imposent que l'ont soit adhérent FFME dans un autre club (statutairement TOUS les membres d'un club affilié doivent être membres de la FFME)

Nous demandons, à ceux qui le réclament, de **faire si possible la démarche inverse avec le club qui a leur faveur ... prendre une carte de membre à ce club ... carte souvent assez chère car il propose des encadrements, possède une SAE, pratique la compétition et donc des entraînements etc... Et adhérer par HOT ROC à la FFME !**

Si nous demandons cela, c'est pour justifier d'un nombre important d'adhérents FFME, car les adhérents "club" ne sont pas pris en compte dans le décompte !

✚ **Bon point ... l'équipement continue dans le Briançonnais et le Dévoluy**
En Mai 2019, Jean Noël BOURGEOIS a ajouté deux voies nouvelles au Ponteil ... mise à jour du secteur Hot Roc sur le site du club :

http://hotroc.free.fr/Im.../autres_massifs/voies%20ponteil.pdf

En septembre 2018, Jean Noël et Isabelle BOURGEOIS ont prolongé 2 voies dans le Dévoluy à la falaise des Gicons

LA JABIE 6b 22m prolongée 6b+ 35m

PIERRE LE BRATIERE 6a+ prolongée reste 6a+ 35m

✚ **Bon point ... VIRIEU le GRAND : Participation à l'équipement**

Le club Hot Roc a fourni des relais inox, pour assurer le rééquipement des anciennes voies qui vont être entretenues par le CT01.

Nous faisons apparaître cette falaise dans le topo Roc'in Bugey ... il est donc normal de participer à son entretien.

✚ **Mauvais point contre bon point !**

Nos WE prévus à l'AG tombent à l'eau Pour celui de Pentecôte, nous avons eu le nez creux d'annuler les trois jours prévus à Hautecourt ! ... c'était le déluge le dimanche 9 juin sur Rhône Alpes!

Le 8 juin 2019, (seul jour annoncé correct par Météo France) journée Crept Greg a posé quelques-uns des nouveaux panneaux signalétiques, Émilien et Nicolas ont continué la remise à neuf du secteur Volontaire

✚ **Bon point : le camp d'été ...**

Cet été, nous avons décidé de reprendre la formule du camp d'été, basé pour la quatorzième année consécutive au camping "la Cabane" à St Crépin, du samedi 3 août au dimanche 18 août 2019.

Ce rassemblement fut comme chaque année "informel" ... Cette année les participants étaient moins nombreux ... certains étaient en Australie (la famille PALLIERE), d'autres aux USA (Nicolas SZAWROWSKI et Emilien PORTE) et notre collègue Jean Louis MILLION dont le traditionnel anniversaire le 13 août animait le camp, se remettait doucement d'une grave opération!

16 personnes du club ont séjourné au camping !

Renée et Bruno FARA, Bernard et Katty NODIMAR, Isabelle et Jean Noël BOURGEOIS, Gérard MOREL, Monique JOURJON, Laurent CHAPPAZ, Gilles CHATILLON, Véronique MERLIN, Françoise, Luna et Georges FLECHON ... avec la visite de Anne Marie et Alain BERTRAND

Cette année, le club a encore participé à la prise en charge de 5 nuitées.

Du grand beau temps, beaucoup de randonnées et un peu de grimpe ... les falaises agréables sont souvent blindées de monde à cette époque (surtout le nouveau site du Simoust), la Durance n'était pas idéale pour la pêche et cette année peu de candidats au vélo!

Des

souvenirs :

<http://hotroc.free.fr/news/camp%20ete%202019/Camp%20d%27%E9t%E9%202019/index.html>

Quelques photos du camp d'été 2019



Repas de clôture au Gaulois



Rue des Masques



Rando au lauzet



Apéro au camp



Soirée au camp



Escalade en grande voie au Ponteil

Paris, le 5 juillet 2019

LETTRE

- aux présidents de clubs
- aux établissements affiliés

Pour information :

- aux présidents des ligues
- aux présidents de comités territoriaux
- aux membres associés
- aux membres du conseil d'administration

Objet : Rentrée 2019/2020

Madame, Monsieur, Chères amies, Chers amis,

Une année sportive se termine, une nouvelle année s'annonce déjà...

Vous trouverez ci-après les informations qui vous seront utiles pour préparer au mieux votre rentrée de club.

La FFME vient de renouveler pour les 4 ans à venir son partenariat avec la compagnie Allianz qui demeure notre assureur et le cabinet Gomis Garrigues qui reste votre interlocuteur privilégié.

Notre objectif était de vous permettre de bénéficier d'une protection encore meilleure et élargie sans voir les tarifs de vos contrats augmenter.

Comme chaque année, j'attire votre attention sur ce dossier assurance. Je me permets de souligner l'importance notamment de la souscription par nos adhérents de garanties atteintes corporelles (Base, Base + et Base ++).

Dans les nouveautés de cette année :

- L'amélioration des garanties, tant pour les licenciés que pour les clubs, comités et ligues ;
- La dématérialisation de la notice d'information d'assurances 2019/2020 ;
- HelloAsso, plateforme gratuite et spécialisée sur la gestion et la prise de licences en ligne vous permettra de gagner un temps précieux. Pour vous aider, HelloAsso met à votre disposition son équipe d'accompagnement.

Vous trouverez à la suite de ce courrier toutes les informations utiles à la mise en œuvre de ces nouveautés.

Tous les documents sont disponibles dans les [ressources documentaires](#) de l'intranet.

Je vous souhaite une belle nouvelle saison sportive, dans toutes vos activités favorites et comme supporter de nos athlètes dans leur défi olympique. Tokyo, c'est demain.

Pierre YOU

Président



8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

LES INCONTOURNABLES DE LA RENTRÉE

1 - Le coût des licences

Les tarifs **hors assurance**, votés à l'assemblée générale de Toulouse, vous sont présentés ci-après pour chaque catégorie de licence.

- **La licence annuelle pratiquant ou non-pratiquant (hors assurance et hors cotisation CT/Ligue)**

Catégorie	Coût Licence (sans aucune assurance et hors cotisations CT/Ligue)
Licence adulte	42,00 €
Licence jeune (- 18 ans)	27,50 €
Licence famille (cf. conditions spécifiques ci-dessous)	13,50 €

Cotisations locales :

Le règlement de la licence comprend le versement des cotisations locales (ligue et comité territorial). Pour connaître le montant prélevé à chaque prise de licence, les clubs peuvent consulter leur espace club dans l'intranet fédéral onglet licence. Si aucune cotisation n'apparaît, le club est invité à prendre contact avec son comité territorial et/ou sa ligue. Il est possible qu'une cotisation club ou licencié ait été votée en assemblée générale sans qu'elle fasse l'objet du prélèvement automatique fédéral. Dans ce cas, le comité territorial et/ou la ligue facturera directement au club les montants concernés.

Conditions spécifiques licence famille :

Pour l'achat aux conditions normales de deux licences par les premiers membres d'une même famille, la ou les licences des autres membres de la même famille seront tarifées à 13,50 € chacune (**hors assurance et hors cotisations locales**).

Il faut que les membres justifient d'un lien familial (même nom de famille) ou aient la même adresse et soient licenciés dans le même club. La mise en place et le respect de ces conditions sont laissés à la diligence et à l'appréciation des présidents de clubs.

Si vous avez par exemple dans une même famille : 2 adultes et 2 enfants. Il est conseillé de saisir d'abord les licences des jeunes et ensuite les licences des adultes afin que la réduction famille s'applique aux adultes.

Conditions spécifiques licence jeune :

Pour l'achat de la licence jeune, le licencié doit avoir moins de 18 ans sur l'ensemble de la saison, soit du 1^{er} septembre au 31 août. Il doit donc être né après le 31 août 2002.

La licence non-pratiquant :

Elle est délivrée exclusivement en club et sans obligation de certificat médical. Elle s'adresse aux bénévoles et aux personnes souhaitant s'investir dans la vie du club mais qui ne pratiquent aucune des activités fédérales ou qui ne peuvent plus obtenir de certificat médical. Elle n'est en aucun cas destinée aux officiels de compétition qui ont obligation de fournir un Certificat médical de non contre-indication à la pratique (code du sport article D. 231-1-1).

- **La licence annuelle à titre individuel**

En application des articles 15 et 16 de son règlement intérieur, la fédération a ouvert la possibilité d'acquérir une licence à titre individuel.

Le pratiquant peut ainsi régler directement sa licence, par voie de télépaiement, en se connectant sur le site internet de la fédération.

Les droits octroyés par la licence à titre individuel sont identiques à ceux de toute licence en dehors des exceptions prévues à l'article 16 du règlement intérieur de la FFME. Enfin, ces licences n'ouvrent pas de droit de vote.

Catégorie	Coût Licence (sans assurance avec responsabilité obligatoire)
Licence adulte à titre individuel	87,00 €
Licence jeune à titre individuel (- 18 ans)	65,00 €

- **La licence « découverte »**

Catégorie	Coût Licence (sans assurance avec responsabilité obligatoire)
Licence « découverte »	5 €

2 - Affiliation

Première affiliation ou ré-affiliation d'une association ou d'un établissement	125 €
Obligation d'être en mode prélèvement. En cas d'impossibilité, une demande est à envoyer à licence@ffme.fr pour bénéficier d'une dérogation. Toutefois, des frais de gestion sont appliqués.	50 €

3 - Assurances

Les figures 1, 2 et 3 qui suivent vous présentent les garanties pour les licenciés et les dirigeants.

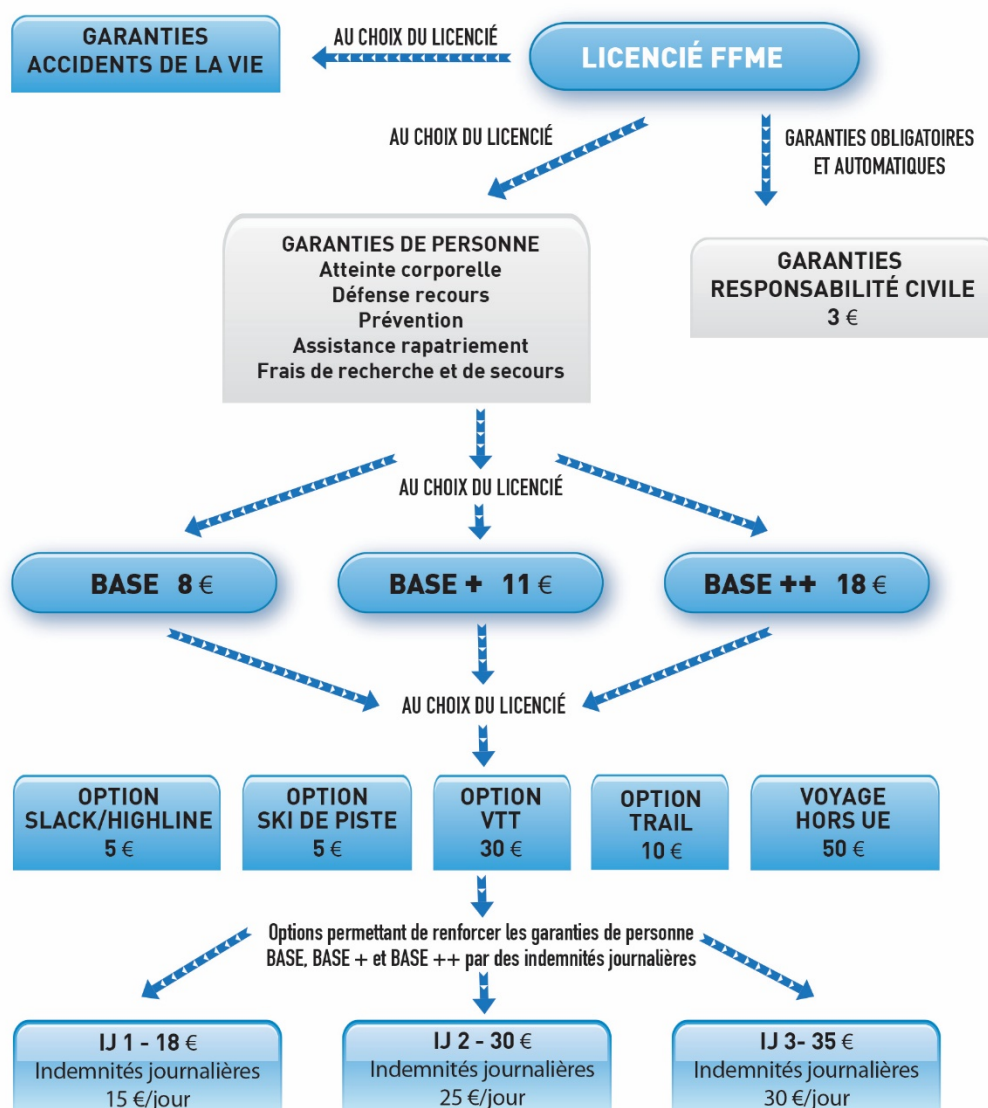
La souscription de ces contrats est proposée en ligne au moment de la saisie initiale de la licence par le club ou à tout moment de l'année, en se connectant à son « Espace licencié ».

Pour les clubs qui utilisent HelloAsso, les souscriptions se réalisent directement par l'adhérent en ligne.

Pour la saison 2019-2020, les tarifs restent inchangés par rapport à la saison précédente. A noter toutefois une amélioration des garanties « assistance » avec :

- Amélioration de la prise en charge de l'hébergement des proches : 100€/nuit pendant 8 nuit (en saison 2018/2019 : 4 nuits à 80€)
- Augmentation de la garantie Frais Médicaux à l'étranger : 300 000€ (150 000€ en 2018/2019)
- Augmentation des Frais annexes du transport de corps : 2300€ (763€ en 2018/2019)
- Augmentation de la Caution pénale à l'étranger : 60 000€ (20 000€ en 2018/2019)
- Augmentation des frais de recherche, de secours et d'évacuation : 30 000€ (20 000€ en 2018/2019)
- Intégration des garanties Garde d'Enfant et Envoi des Médicaments restés sur place : nouveauté.

Figure 1 - Garanties pour les licenciés



Pour une meilleure couverture, le licencié peut souscrire un contrat Garantie des accidents de la vie (GAV).

Le contrat GAV garantit les dommages corporels résultant d'un événement accidentel de la vie privée, y compris à l'occasion d'**un accident sportif et ce quelle que soit l'activité pratiquée**. Ce contrat garantit également la pratique de sports dangereux tels que les sports sous-marins, les sports aériens, y compris l'ULM, le parapente et le deltaplane, les sports mécaniques lors de leurs compétitions et essais, ainsi que tous les sports pratiqués en qualité d'amateur par des sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministère chargé des sports.

Vous êtes indemnisé en tenant compte des dommages subis : préjudices économiques, psychologiques, physiologiques et esthétiques, **jusqu'à 1 million d'euros par personne (possibilité de couverture familiale)**.

Deux formules de garanties vous sont proposées :

- Formule 1 pour une indemnisation dès 25 % d'incapacité permanente,
- Formule 2 pour une indemnisation dès 5 % d'incapacité permanente.

Pour plus de renseignements, connectez-vous à « l'Espace licencié » (www.ffme.fr) ou contactez le cabinet GOMIS-GARRIGUES au 05 61 52 88 60 de la part de la FFME, un tarif préférentiel et le meilleur accueil vous seront réservés.

Les dirigeants

La FFME a mis en place un système d'assurance spécifique pour ses dirigeants. Ceux-ci bénéficient des garanties les plus élevées à des tarifs privilégiés.

Il convient de renseigner l'annuaire des dirigeants statutaires dans l'intranet fédéral.

Dès que la composition du comité directeur évolue, il convient de mettre à jour votre annuaire. Tout nouvel élu doit pouvoir bénéficier de la garantie dirigeant, toute personne ayant démissionné ou n'ayant pas été réélue ne peut plus faire jouer cette garantie spécifique.

Figure 2 - Garanties pour les dirigeants

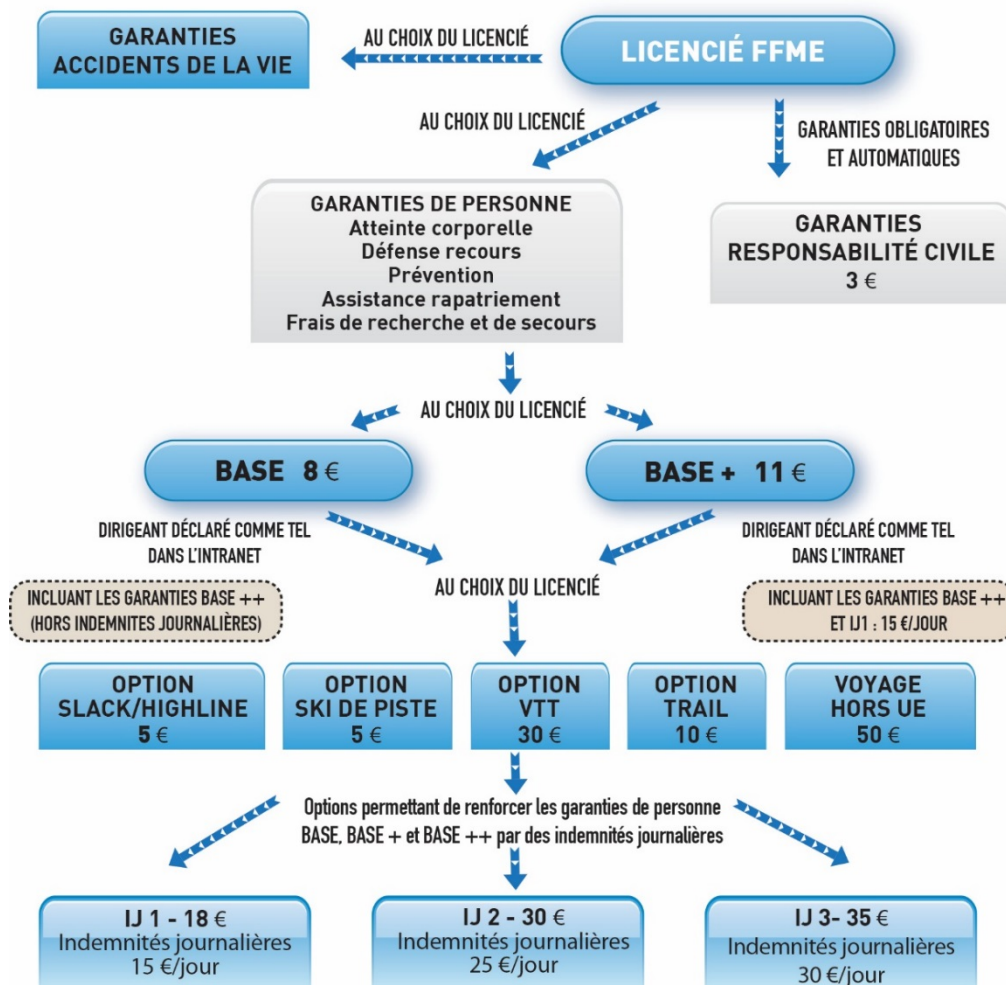
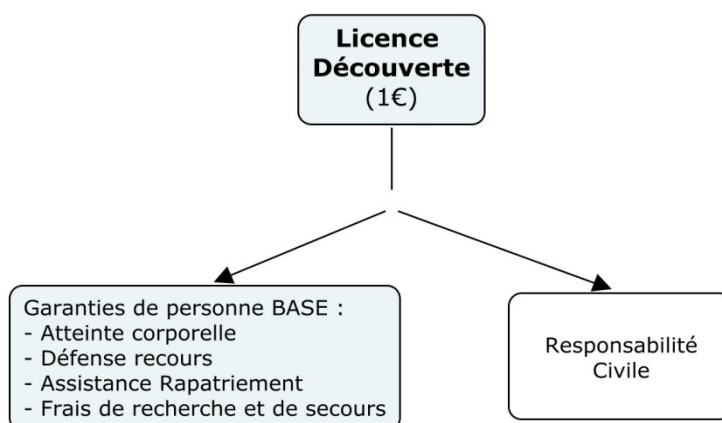
La licence découverte

Figure 3 - Garanties Licence « découverte »

**Attention !**

Avec la licence « découverte », **vous n'êtes assuré qu'en France métropolitaine, dans les DOM-TOM et les pays frontaliers.**

L'assurance pour les clubs, comités territoriaux et ligues

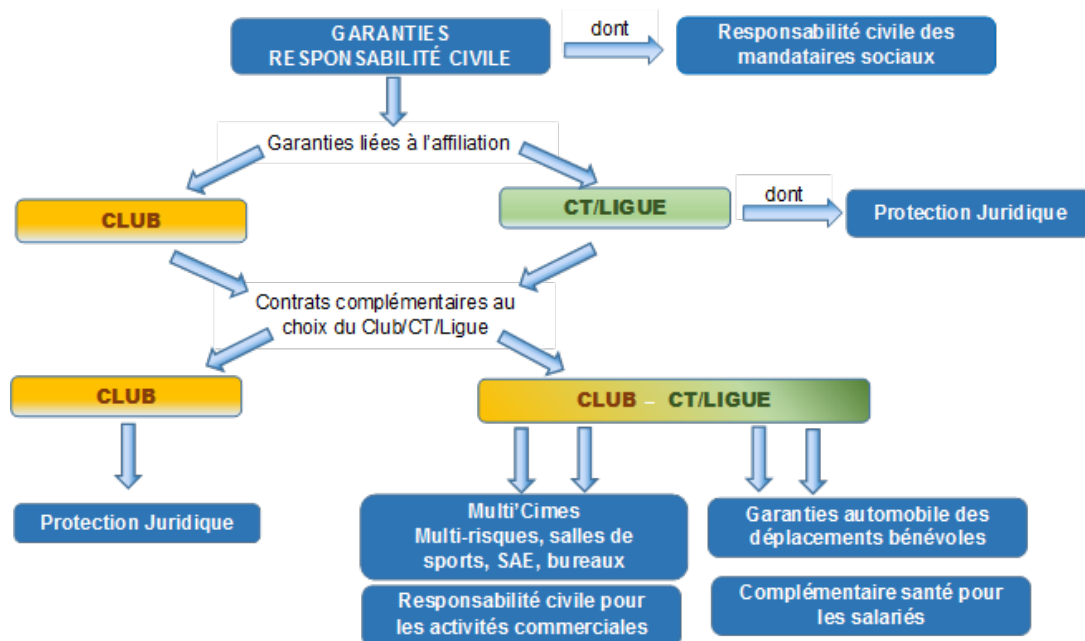
La figure 4, ci-après présente **les garanties spécifiques pour les clubs, les comités et les ligues**.

Tous les contrats complémentaires sont destinés à répondre aux besoins particuliers des clubs, des comités et des ligues en fonction de leur développement. Pour y souscrire, il convient de contacter directement le cabinet GOMIS-GARRIGUES au 05 61 52 88 60.

A noter les nouveautés 2019, l'intégration de la responsabilité civile des mandataires sociaux dès l'affiliation : les clubs, CT, ligues qui souscrivaient à ce contrat en leur nom propre, n'ont plus à le faire et seront informés par le cabinet GOMIS-GARRIGUES. Par ailleurs, comités et ligues disposent dès l'affiliation de la Protection juridique (idem, le cabinet GOMIS-GARRIGUES prendra contact).

Retrouvez tous les détails des différents contrats sur la notice d'assurance et sur les pages spécialisées de notre site internet dans la rubrique Licence <http://www.ffme.fr/licence/page/garanties-de-l-assurance.html>

Figure 4 - Garanties clubs, comités territoriaux et ligues



4 - Les formulaires spécifiques : déclaration de voyages sportifs hors Union européenne et déclaration d'accident

Déclaration de voyages sportifs hors Union européenne et règlement de la prime de 50 € (à régler une fois, lors du premier voyage).

Cette déclaration et le règlement de la prime de 50 € se font via « l'Espace licencié ».

Pour plus d'informations : www.ffme.fr/licence/voyage.php : penser à inciter vos licenciés à vérifier si leur destination se trouve bien en Union européenne (ou hors Union).

Déclaration d'accident

Le licencié peut remplir la déclaration d'accident en ligne via « l'Espace licencié ».

La déclaration d'accident reste néanmoins téléchargeable sur notre site internet, rubrique licence/en cas d'accident <http://www.ffme.fr/licence/page/apres-un-accident.html> .

La FFME vous remercie d'attacher un soin tout particulier à renseigner les circonstances détaillées du sinistre.

Le licencié peut compléter sa déclaration d'accident ou faire part d'incident en partageant son expérience à la communauté des grimpeurs via le dispositif de Retour d'expérience de la fédération, le REX :



La notice d'information d'assurance 2020

<https://www.ffme.fr/uploads/federation/documents/licence/2020-notice-assurance.pdf>

Il est désormais possible de dématérialiser la notice d'information d'assurance si le licencié vous donne son accord. Le processus de dématérialisation est précisé dans le document « [Informations clubs et établissements affiliés](#) »

5 - Le certificat médical

Voir les documents « [Informations clubs et établissements affiliés](#) » et « [Informations licencié\(e\)](#) » dans l'intranet du club.

Rappel

Dans l'intranet du club, la fédération met à votre disposition dans Ressources documentaires > Rentrée 2019-2020 > les documents types suivants :

- une fiche d'inscription type avec l'attestation de santé,
- le questionnaire santé,
- un certificat médical type rédigé à votre attention par la commission médicale fédérale avec les recommandations pour l'alpinisme.

Pour toutes les saisies de licence via l'intranet, veillez à archiver consciencieusement le certificat médical et l'attestation de santé. Si, suite à un accident, la responsabilité du club est engagée, il pourra être demandé au président d'apporter la preuve de sa présentation.

6 - La gestion du club et des licences

La gestion du club est accessible sur l'intranet fédéral. Toutes les informations relatives à votre club sont regroupées dans cet espace. **Il est indispensable de les mettre à jour**, ce qui permettra notamment à la fédération de vous suivre et de vous accompagner.

En ce qui concerne la gestion des licences, vous êtes invité à consulter le document intitulé « Gestion des licences FFME – Guide de l'utilisateur » consultable dans la gestion du club, onglet « licence ».

Licences « découverte »

Vous trouverez un mode d'emploi détaillé dans la gestion du club, onglet « découverte » de même qu'un document vous présentant le bon usage de cette licence.

La licence découverte est désormais dématérialisée. Seule la saisie intranet fait foi.

Mauvaises informations lors de la saisie

Les responsables du club effectuant la saisie des licences doivent être particulièrement vigilants.

Trop de licences sont encore enregistrées avec notamment des adresses courriel erronées, ce qui ne permet pas l'envoi des identifiants aux licenciés.

Par ailleurs, si vous constatez une erreur dans le courriel, vous pouvez modifier l'adresse directement depuis la fiche du licencié, puis procéder au renvoi des identifiants en vous rendant sur l'onglet « licence » puis « caractéristiques » de la fiche licencié et en cliquant sur « renvoyer les codes utilisateur » (par sms ou par mail).

Rappel

Lors du renouvellement en série des licences, il est indispensable de mettre à jour l'adresse postale du destinataire, son adresse courriel et son numéro de téléphone mobile.

Envoi des licences via un fichier csv

Tous les clubs, qui le souhaitent, peuvent transmettre un fichier de type « csv » à la fédération via l'intranet. Pour plus d'informations, rendez-vous dans votre espace club sur l'intranet fédéral rubrique Licence > « Licences via fichier csv » > « Guide pratique de l'Utilisateur – Gestion des licences ».

7 - La boutique fédérale

La boutique vous propose de nombreux produits susceptibles d'intéresser votre club (topos, manuels techniques, textiles, objets promotionnels...) à des prix très avantageux !

8 - Obligations des dirigeants

Sont également rappelées les **obligations** des clubs et de leurs représentants légaux (les présidents) vis-à-vis de leurs adhérents :

- **Pour toute saisie de licence directement dans l'intranet :**
 - **exiger le certificat médical obligatoire (ou l'attestation de santé** dans le cas d'un renouvellement de licence) pour les pratiquants loisir ou compétition.
 - suivre les processus de transmission de la notice information d'assurances précisés dans le document « [Informations clubs et établissements affiliés](#) ».
- **Dans le cas de la remise d'une notice d'information d'assurances papier au licencié, récupérer et archiver avec soin :**
 - le bulletin n°1 : accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME (pendant 10 ans) ;
 - le certificat médical et l'attestation de santé.
- **Attention** : Une licence peut être délivrée à toute personne de nationalité étrangère si elle est en situation régulière de séjour en France. Si cette personne est domiciliée hors de France, il est nécessaire, par ailleurs, de lui rappeler les conditions particulières de fonctionnement des garanties attachées à sa licence fédérale en tant qu'étranger domicilié hors de France. Pour toute demande de renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le siège de la fédération.

9 – L'onglet « finances »

Pour simplifier la gestion et le suivi financier de vos opérations avec la fédération, l'onglet « finances » vous présente un compte par nature de flux.

Concrètement :

- vos opérations liées à l'affiliation sont regroupées dans un prélèvement « administratif »,
- vos opérations liées aux licences sont regroupées dans un prélèvement « licences »,
- les cotisations départementales et régionales dans un prélèvement « cotisations »,
- vos opérations liées à la boutique dans un prélèvement « boutique »,
- vos opérations liées à la formation dans un prélèvement « formation ».

La date de prélèvement a lieu le 28 du mois suivant.

En termes d'affichage, vous pouvez consulter vos opérations en fonction de ces cinq domaines.

Rappel

10 – La réaffiliation du club

Pour saisir des licences dans l'intranet ou pour opérer le transfert des licences prises via HelloAsso, le club doit obligatoirement se réaffilier.

Il suffit de se connecter à l'intranet avec votre profil « administrateur structure » et de compléter le questionnaire de rentrée.

Il vous suffit alors de saisir les licences. Pour les utilisateurs d'HelloAsso, le lien s'effectuera automatiquement.



L' ASSURANCE BASE, BASE + OU BASE ++ Une couverture protectrice et adaptée aux activités fédérales

► REMARQUE LICENCIÉ(E)

" JE SUIS DÉJÀ COUVERT ET TROP COUVERT ! "

■ RÉPONSE CLUB

Individuelle accident

- ☑ Les contrats d'assurances " vie privée " excluent les sports considérés comme à risque (dont activités FFME) ;
- ☑ La mutuelle est insuffisante pour certains remboursements (dépassements d'honoraires). Elle ne prend en charge que les frais médicaux : pas de capital invalidité, pas d'indemnités journalières, ni de capital décès ;
- ☑ Si le licencié a déjà un contrat d'assurance de personne, les garanties peuvent se cumuler.

Assistance rapatriement

- ☑ Les contrats d'assurances " vie privée " excluent ou prennent en charge partiellement les frais de recherche de secours et d'évacuation ;
- ☑ Prise en charge directe par Mondial Assistance : avec la licence FFME, le licencié n'avance pas les frais ;

Toutes ces garanties pour un minimum de 8 €.

► QUESTION LICENCIÉ(E)

" C'EST TROP CHER ! "

■ RÉPONSE CLUB

- ☑ Contrat d'assurance négocié : prix compétitif et garanties étendues ;
- ☑ Meilleur rapport qualité prix pour des garanties adaptées à la multi activité sur des terrains de pratique diversifiés ;
- ☑ Suivi efficace et rigoureux de votre dossier en cas d'accident.

► QUESTION LICENCIÉ(E)

" QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE BASE, BASE+, BASE++ ? "

■ RÉPONSE CLUB

- ☑ Plafonds de garanties différents : garanties plus élevées avec la Base++ (frais médicaux, invalidité, forfait journalier hospitalier...) ;
- ☑ Toutes les informations figurent dans la notice que le club vous délivre, ainsi que sur le site fédéral.

► QUESTION LICENCIÉ(E)

" QU'EST-CE QUE L'OPTION INDEMNITÉ JOURNALIÈRE ? "

■ RÉPONSE CLUB

- ☑ L'option indemnité journalière peut limiter ou compenser les pertes de revenus, et permet de faire face aux dépenses consécutives à un accident.

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DES SPORTS DE LA FFME

Je soussigné, Docteur : _____

Certifie avoir examiné : Prénom : _____ NOM : _____

Né(e) le : __ / __ / ____

Après examen, atteste que l'intéressé(e) ne présente pas à ce jour de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives de la FFME, escalade et sports de montagne y compris en compétition et y compris l'alpinisme.

Le cas échéant mentionner la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée :

ESCALADE	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	<input type="checkbox"/> Pratique compétition contre indiquée
SKI-ALPINISME	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	<input type="checkbox"/> Pratique compétition contre indiquée
RAQUETTE À NEIGE	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	
RANDONNÉE	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	
CANYONISME	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	
ALPINISME	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	

Date : __ / __ / ____

Cachet du médecin :

Signature :

À compléter par le(a) licencié(e) :

En cas de contre-indication pour l'une des activités, je certifie avoir pris connaissance et tenir compte des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

Date : __ / __ / ____

Signature :

RAPPEL :

Le certificat médical est une obligation légale conformément aux articles L231-2 et L231-3 du Code du sport.

Le certificat médical permet d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport mentionné, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée. Il peut, à la demande du licencié, ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes.

La production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité des sports statutaires est exigée lors de la première délivrance de licence et pour la pratique de l'alpinisme. Le renouvellement d'une licence pour les sports FFME à l'exception de l'alpinisme est subordonné à la production d'un certificat médical tous les trois ans. Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif renseigne un questionnaire de santé et atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

- ➔ Le certificat médical doit dater de moins d'un an à compter du jour où il a été délivré.
- ➔ Pour l'alpinisme pratiqué au-dessus de 2500m, comportant un séjour d'au moins une nuit à cette altitude ou au-dessus, le certificat médical est à fournir chaque année.

NOTE À L'ATTENTION DES LICENCIÉS

Les 10 règles d'or du club des cardiologues du sport :

1. Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort.
2. Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort.
3. Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort.
4. Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 min lors de mes activités sportives.
5. Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 min d'exercice à l'entraînement comme en compétition.
6. J'évite les activités intenses par des températures extérieures < - 5° ou > +30° et lors des pics de pollution.
7. Je ne fume jamais 1 heure avant ni 2 heures après une pratique sportive.
8. Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général.
9. Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre +âge, mes niveaux d'entraînement et de performance, ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique).
10. Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.

NOTE À L'ATTENTION DU MÉDECIN

Avant de délivrer ce certificat la commission médicale de la FFME préconise pour cet examen :

Interrogatoire, antécédents, facteurs de risque, pathologies antérieures ou existantes contre-indiquant le sport pratiqué, accidents sportifs répétés, traitement en cours, évaluation de l'activité sportive projetée et des objectifs, tolérance à l'entraînement. Recherche de conduites à risques de troubles du comportement alimentaire ou de dopage.

L'examen en clinique sera particulièrement approfondi et complet, il insistera sur la recherche de pathologies cardio-vasculaires, pulmonaires et de l'appareil locomoteur.

Suivant les recommandations de la commission médicale du CNOSF, la FFME préconise un ECG de repos lors de la première visite et une épreuve d'effort cardiologique à partir de 35 ans. Le praticien est seul juge de la nécessité d'examens complémentaires éventuels, il est responsable d'une obligation de moyen et d'une information même en cas de refus de délivrance d'une aptitude.

La pratique en compétition fera l'objet d'une attention spéciale. Le médecin devra profiter de cette consultation pour répéter les messages de prévention sur la progressivité et la régularité de l'entraînement, la nécessité d'un échauffement et d'une récupération, l'alimentation, l'hydratation, l'inutilité des aides énergétiques ou protéiques. Le point sur les vaccinations sera fait. Un dossier médico sportif doit être constitué.

Au terme de cette consultation le médecin fait part de ses observations à l'intéressé, il peut être amené à conseiller un changement d'activité sportive, ou définir des limites que le sujet devra respecter.

La pratique de l'alpinisme, au -dessus de 2500m discipline à contrainte spécifique liée à l'environnement fera l'objet d'une attention particulière portant sur l'examen cardio-vasculaire. La présence d'antécédents ou de facteurs de risques de pathologie liées à l'hyposie d'altitude justifie la réalisation d'une consultation spécialisée ou de médecine de montagne.

Au terme de cette consultation le médecin fait part de ses observations à l'intéressé, il peut être amené à conseiller un changement d'activité sportive, ou définir des limites que le sujet devra respecter.

La signature d'un certificat de non contre-indication aux activités physiques et sportives engage la responsabilité du médecin.

Ce certificat ne doit pas être considéré comme une formalité ni signé sans examen

Tout complément d'information peut être retrouvé sur les pages médicales du site www.ffme.fr :

- Guide l'examen médical pour la pratique de l'escalade ;
- Conseils à vos patients pour séjours en altitude.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

Sanetsch Monton

"Le Septième Sens"

Jean-Marie Porcellana / Grégoire Tieche
Ouverture du bas / juin 2019
7 longueurs / 220 m / corde 2 x 50 m
6c obligatoire / 7b+ max

Descente en rappel, relais décalé à droite à la sortie,
descente possible par les rappels de "Sergio"

- la 3ème longueur (40 m) nécessite 17 dégaines !
- la voie emprunte la première longueur de Sergio et bifurque à gauche.



ESCALADE

FALAISE « COURCHEVEL-PRAMÉRUEL »

55 voies

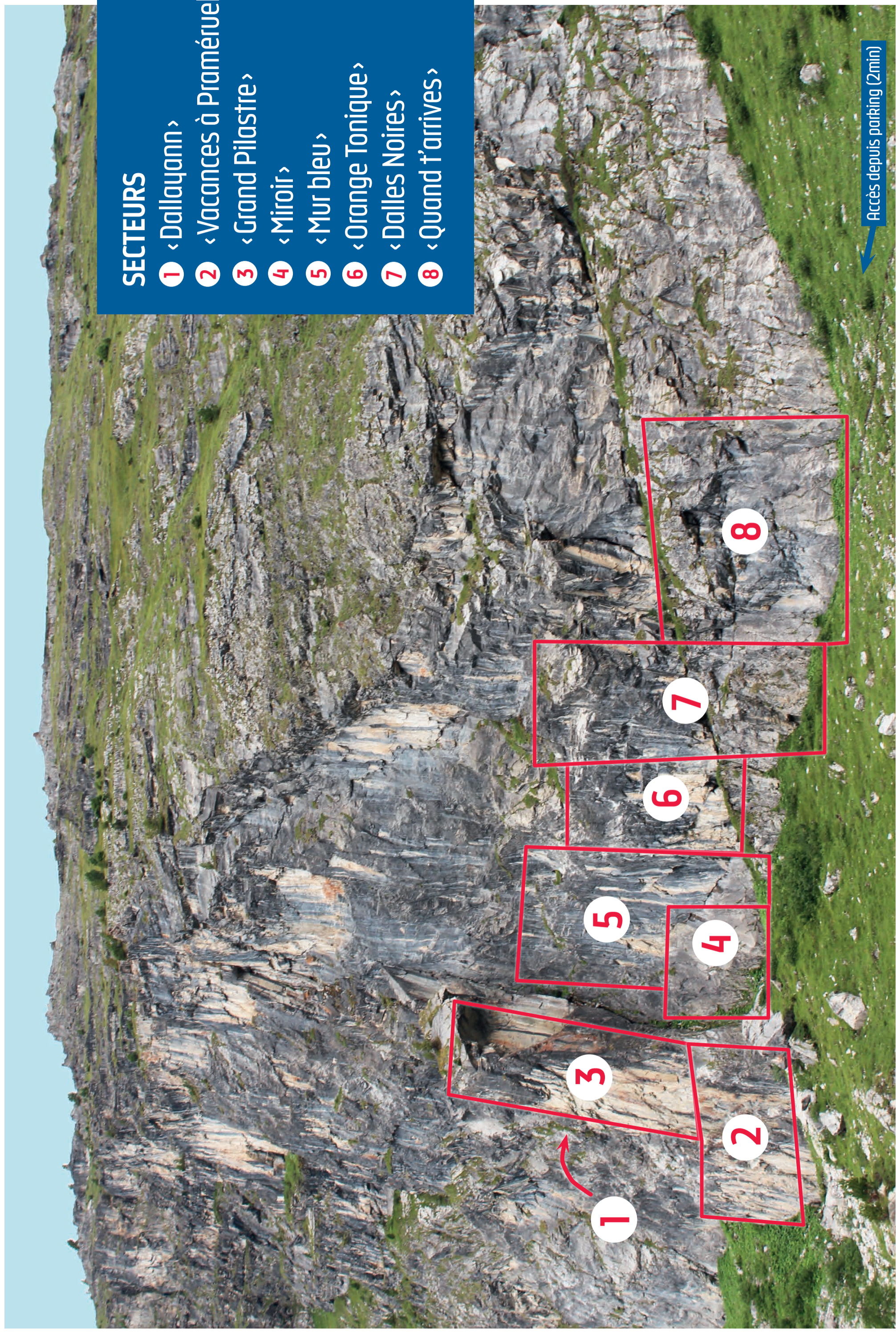
(mise à jour juillet 2019)



Yann Charvin (Black Pearl) dans Peak District - 7a

SITE D'ESCALADE PRAMÉRUEL

Vue d'ensemble



SECTEURS

- 1 < Dallayann >
- 2 < Vacances à Praméruel >
- 3 < Grand Pilastre >
- 4 < Miroir >
- 5 < Mur bleu >
- 6 < Orange Tonique >
- 7 < Dalles Noires >
- 8 < Quand t'arrives >

Accès depuis parking (2min)

FALAISE « COURCHEVEL-PRAMÉRUEL »

55 voies



ACCÈS

Depuis Courchevel Moriond (1650), poursuivre en direction de Courchevel 1850. Avant Courchevel 1850, vers un petit lac situé à droite de la route (Plan du Vah), prendre en face la direction de la déchetterie. Passer la déchetterie et monter par un chemin en terre carrossable. Après 1.5km, passer entre les télésièges «Roc Mugnier» et «Aiguille du Fruit» puis poursuivre par le chemin sur 1km. Se garer à droite en bord de pré à l'intérieur d'une épingle à cheveu (passer les raidillons avec de l'élan pour ne pas patiner). La falaise est en face à 200m à pied (sentier). Source à proximité du parking.

ALTITUDE / EXPOSITION

2000 m / Nord/Nord-Ouest ; soleil à partir de 16h jusqu'à 19h au cœur de l'été.

ROCHER

Calcaire rubané du Ladinien (Trias : -242 M d'années)

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Casque vivement conseillé ; restez au pied de la falaise plutôt qu'à 10,20 m ou plus. Falaise d'altitude nécessitant des vêtements chauds notamment pour assurer. Rocher pouvant être sujet au gel/dégel générant ponctuellement sa fracturation lors d'un premier passage à chaque nouvelle saison d'estive ; restez vigilants. Certains relais sont équipés de 2 mousquetons inversés ; la corde doit être passée dans les 2 mousquetons à la fois, comme dans les SAE.

Secteur «Dallayann» (de droite à gauche)

- 6b Prend ton mentos on s'en va (Yann Charvin 2018)
- 6a Grimpe aviaire (Yann Charvin 2018)
- 6b Labello bois dormant (Yann Charvin 2018)
- 5c Grippe pour tous (Yann Charvin 2018)
- 5b Tousse pour un (Yann Charvin 2018)

Secteur «Vacances à Praméruel» (de droite à gauche)

- 6a+ Pas cher du tout (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 6a+ Mes vacances à Praméruel (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 6b 20 ans sans tongs (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 6b Je ne pense qu'à moi (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 6a+ L'arnaque (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 6b+ Ça couine pour rien (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 6b Rabbin des bois (départ direct 6b+ : 2 spits) (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 5b/c Y'en a marre (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 5a Fais toi plaise (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 6a+ Caviar savoyard (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 6a Modzon (Jean-Christophe Berrard 2017)

Secteur «Grand Pilastre» 2^{ème} étage au-dessus de Vacances à Praméruel (de gauche à droite)

- 6a/b Eperon Walker (40m départ par « L'arnaque ») (Jean-Christophe Berrard 2019)
- 7b Fourberies d'escarpin (38m départ par « y'en a marre ») (Olivier Houillot 2018)
- 6c+ Mexico (35m départ par « fais toi plaise ») (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 7a Totem Pole (35m départ par « caviar savoyard ») (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 7a Peak District (35m 22 points départ par « modzon ») (Jean-Christophe Berrard 2018)

Secteur «Miroir» (dalles couchées sous mur bleu) (de gauche à droite)

- 5c+ J'ai 18 ans (et toutes mes dents) (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 5b Sale temps pour les lombrics (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 5c Le bénitier (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 6a Le miroir (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 5c La goulue (Jean-Christophe Berrard 2018)

Secteur «Mur bleu» (de gauche à droite)

- 6b La fille au ballon ? (Jean-Christophe Berrard 2018) encours de finition
- 7a Annus Mirabilis (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 6c+ Amende honorable (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 7a Limite Cyclothymique (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 6c+ Serment d'hypocrite (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 7a Le poil de cul qui tue (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 7b Jazz (Luc Mongellaz/Yorick Vion) 2018
- 7b+ Ghaïta (Luc Mongellaz/Yorick Vion) 2018
- 6c Brocouille (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 7a/b En voiture Brigitte (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 7b+ LustucruX (Jean-Christophe Berrard 2017)

Secteur «Orange tonique» (de gauche à droite)

- 7a Enduits d'erreurs (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 7a+ Alphanticide (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 7b Rose fluide (Luc Mongellaz/Yorick Vion 2018)
- 7a Orange tonique (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 7b+/7c Violet profond (Luc Mongellaz/Yorick Vion 2018)
- 6c Bijou des alpages (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 7a+ Sacrée paire de doigts (Jean-Christophe Berrard 2017)

Secteur des dalles noires (de gauche à droite)

- 6c Oh my gode ! (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 6c 2000...chacun (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 6b Sauce burger (Jean-Christophe Berrard 2017)
- 6b 17 heures 84 (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 6b+ Galinette cendrée (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 6b Remontada (Jean-Christophe Berrard 2018)
- 5b puis 6c+ Géométrik (Jean-Christophe Berrard 2018)

Secteur Quand t'arrives

+ 6 voies niveau 5 (Olivier Houillot 2018)

SITE D'ESCALADE PRAMÉRUEL

Secteur 1 < Dallayann >



Accès vire sécurisé

1. Tousse pour un - 5b
2. Grippe pour tous - 5c

3. Labello bois dormant - 6b
4. Grimpe aviaire - 6a

5. Prend ton mentos on s'en va - 6b+
6. Eperon Walker - 6b

SITE D'ESCALADE PRAMÉRUEL

Secteur 2a «Vacances à Praméruel»



1. Pas cher du tout - 6a+

2. Mes vacances à Praméruel - 6a+

3. 20 ans sans tongs - 6b

4. Je ne pense qu'à moi - 6b

5. L'arnaque - 6a+

6. Ça couine pour rien - 6b+

SITE D'ESCALADE PRAMÉRUEL

Secteur 2b « Vacances à Praméruel »



1. Ça couine pour rien - 6b+
2. Rabbín des bois - 6b
2'. Variante Rabbín des bois - 6b+

3. Y'en a marre - 5b/c
4. Fais toi plaise - 5a

5. Caviar savoyard - 6a+
6. Modzon - 6a

SITE D'ESCALADE PRAMÉRUEL

Secteur 3 « Grand Pilastre »



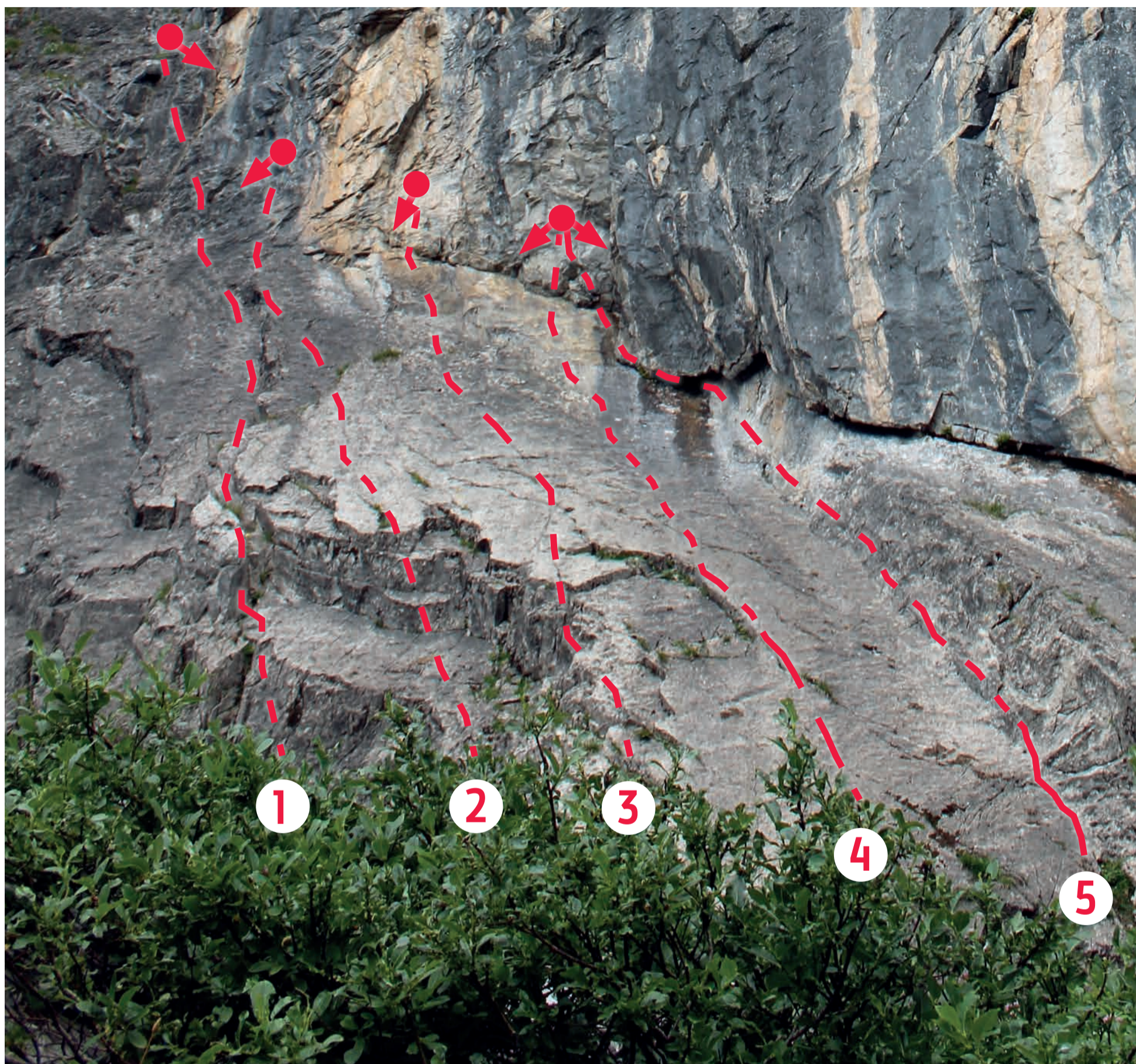
1. Eperon Walker - 6a/b (40m)
2. *Projet en cours*

3. Fourberies d'escarpin - 7b (38m)
4. Mexico - 6c+ (35m)

5. Totem Pole - 7a (35m)
6. Peak District - 7a (35m)

SITE D'ESCALADE PRAMÉRUEL

Secteur 4 «Miroir»



1. J'ai 18 ans
(et toutes mes dents) - 5c+

2. Sale temps pour les
lombrics - 5b

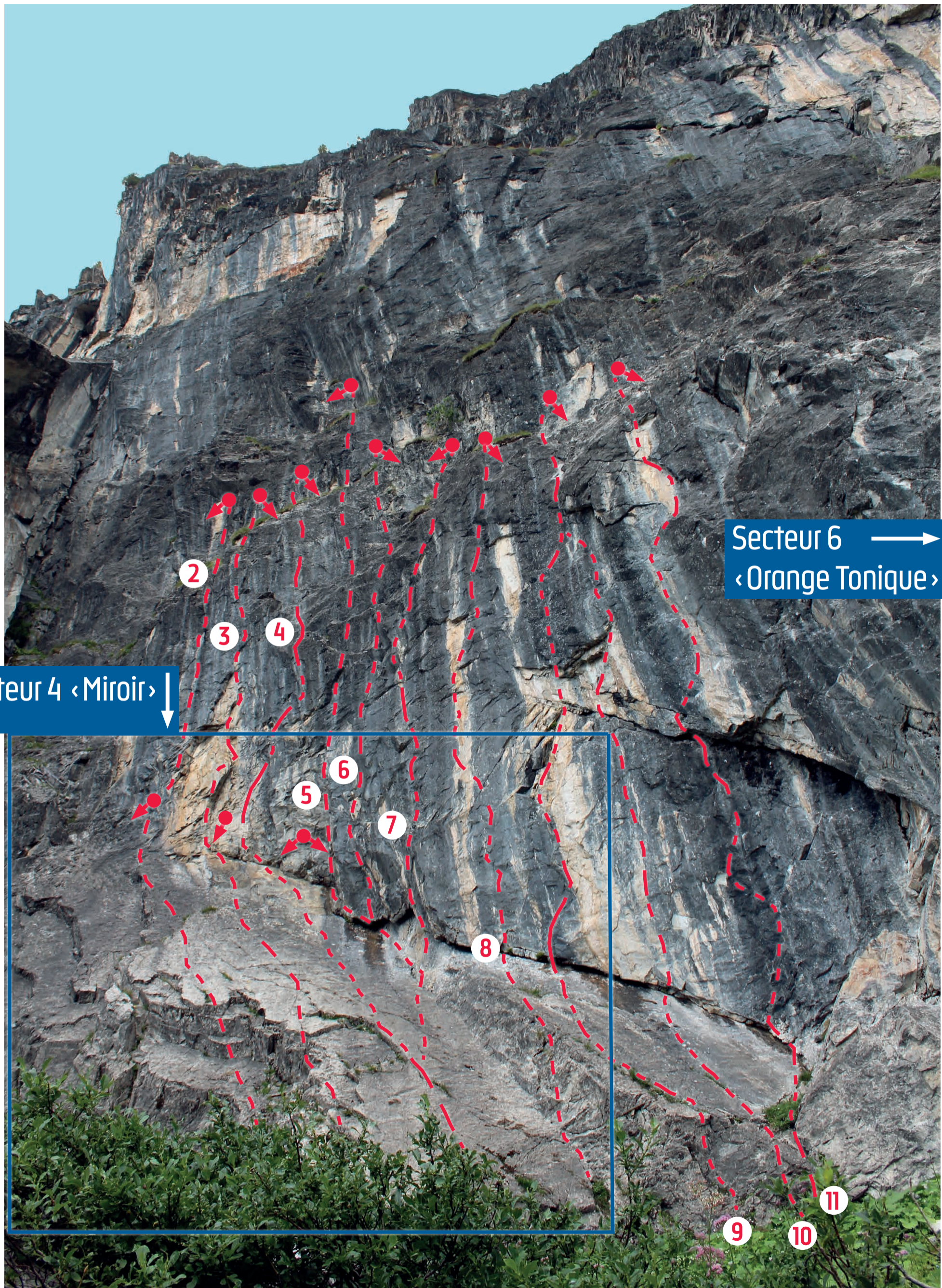
3. Le bénitier - 5c

4. Le miroir - 6a

5. La goulue - 5c

SITE D'ESCALADE PRAMÉRUEL

Secteur 5 « Mur Bleu »



Secteur 6 →
« Orange Tonique »

Secteur 4 « Miroir » ↓

2. Annus Mirabilis - 7a
3. Amende honorable - 6c+
4. Limite cyclothymique - 7a

5. Serment d'hypocrite - 6c+
6. Le poil de cul qui tue - 7a
7. Jazz - 7b

8. Ghaita - 7b+
9. Brocouille - 6c

10. En voiture Brigitte - 7a/b
11. Lustucru - 7b+

SITE D'ESCALADE PRAMÉRUEL

Secteur 6 < Orange Tonique >



1. Enduits d'erreurs - 7a

2. Alphanticide - 7a+

3. Rose fluide - 7b

4. Orange Tonique - 7a

5. Violet profond - 7b+/7c

6. Bijou des alpages - 6c

7. Sacrée paire de doigts - 7a+

8. Oh my Gode! - 6c

SITE D'ESCALADE PRAMÉRUEL

Secteur 7 « Dalles Noires »

Secteur 8 « Quand t'arrives »
voies en 5 →



1. Oh my Gode ! - 6c

2. 2000...chacun - 6c

3. Sauce burger - 6b

4. 17 heures 84 - 6b

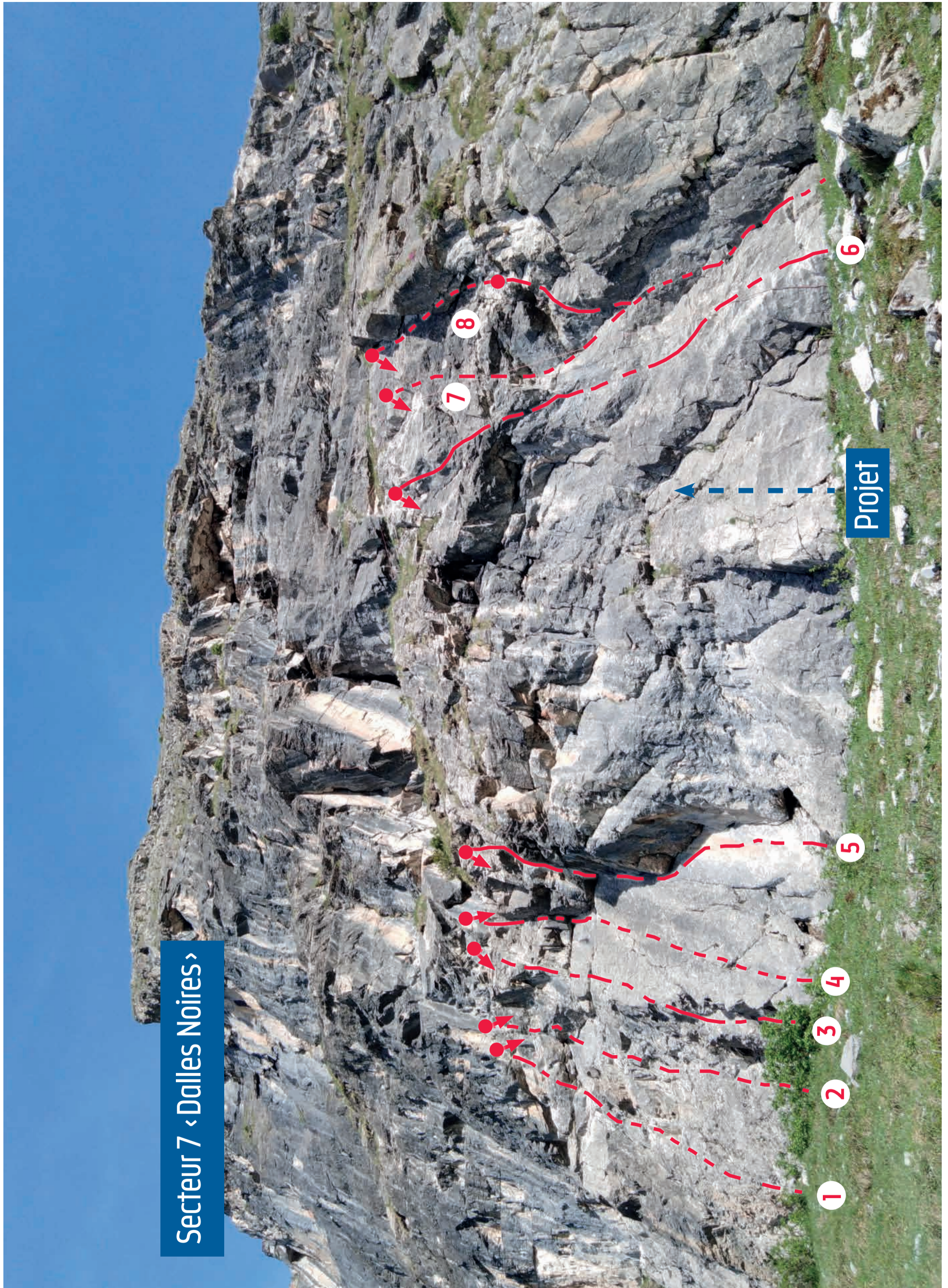
5. Galinette cendrée - 6b+

6. Remontada - 6b

7. Géométrik - 5b puis 6c+

SITE D'ESCALADE PRAMÉRUEL

Secteur 8 « Quand t'arrives » / voies en 5



1. Géométrik - 5b
(partie basse)

3.

5.

7.

2.

4.

6.

8.

ADHERENTS 2019

Président : Bruno FARA - Vice Président : Grégory PALLIERE

Secrétaire : J-C BERRARD ; Secrétaire adjoint : Gérard MOREL ; Trésorière : Renée GUERIN ; Equipement : Jean Noël BOURGEOIS

Activité: A (alpinisme) ; F (falaise) ; SR (ski de rando)

<i>Nom</i>	<i>adresse</i>	<i>téléphone</i>	<i>né(e) le</i>	<i>N° licence</i>	<i>activité</i>	<i>diplômes</i>
ARNAUD Claire	36, rue Sainte Beuve 69330 MEYZIEU	Port:06 45 12 74 38 Pers:04 78 31 86 48 yolyclaire@gmail.com	27/08/1973	104561	A,SR;F parapente	
ARZI Mohammad	7, rue de la Bruime 38080 L'ISLE D'ABEAU	Pers:04 74 27 83 01 Port:06 77 27 82 03 mohammad.arzi@gmail.com	11/09/1943	004218	A ; F	Initiateur esc
ARZUR Manon Nelly	12, avenue Guy de Collonge 69130 ECULLY	Port:06 68 56 27 45 nellymanonarzur@hotmail.fr	19/11/2007	661026	F	
BERRARD Jean Christophe	54 rue de la Perrellaz - Le Praz 73120 COURCHEVEL	Pers:04 79 08 20 11 Trav:04 79 08 48 67 Port:06 32 13 70 52 jean-christophe.berrard@mairie- courchevel.com	18/01/1965	020294	A;SR;F canyon trail- montagne	Guide
BERTRAND Alain	Lieu-dit "La Suze"36 RD 538 38780 Estrablin	Pers:04 74 85 83 58 port:06 61 49 83 67 alb58@dbmail.com	30/07/1958	013792	F	
BOURGEOIS Isabelle	26 rue du pré Barry 01700 MIRIBEL	Pers:04 82 91 62 70 Port:06 78 96 38 39 bourgeois.jean-noel@neuf.fr	29/08/1956	012090	F	
BOURGEOIS Jean-Noël	26 rue du pré Barry 01700 MIRIBEL	Pers:04 82 91 62 70 Port:06 42 07 97 28 bourgeois.jean-noel@neuf.fr	19/01/1956	011547	F équipement de voies	Equipeur
BOURGEOIS Rémy	26 rue du pré Barry 01700 MIRIBEL	port:06 07 60 46 45 bourgeois.jean-noel@neuf.fr	13/11/1982	167818	F;Surf	

BRUN Antoine	Sur le Mont 15 1928 RAVOIRE SUISSE	Pers: +4 12 75 65 01 84 brun.antoine@club-internet.fr	20/12/1954	170760	A;SR;F	guide
BRUN PICOLO Félix	Le Poët 05340 PELVOUX	Pers:06 51 34 20 83 brun.antoine@club-internet.fr	01/06/1996	204544	SR;F;VTT	
BUSTOS Charles	75 Chemin des Moulins 73800 ARBIN	Port:06 88 32 60 91 charlesbustos@hotmail.fr	19/02/1960	015319	F	
CHAPPAZ Laurent	56, rue Deleuvre 69004 LYON	Trav:04 37 44 31 52 Port:06 03 92 09 32 perso:06 34 17 35 83 laurent.chappaz@groupeicf.fr	24/01/1962	017262	A;F	
CHATILLON Gilles	1bis, rue Tramier 69130 ECULLY	Pers:04 78 33 89 34 Port:06 51 06 47 26 chatillon.gilles@free.fr	31/01/1967	022435	A;SR;F équipement de voies	initiateur alp
CHAXEL Eric	34, rue docteur Rebatel 69003 LYON	port:06 13 68 26 05 eric@equilibrevertical.fr	28/05/1979	303000	A;SR;F équipement de voies	DEJEPS Escalade Milieux Naturels + Canyonisme aspirant GHM BEES1 option
CLARET TOURNIER Didier	20, avenue Émile Zola 38300 BOURGOIN JALLIEU	Pers:04 74 93 26 32 port:06 09 42 85 45 dclarettournier38@orange.fr	04/09/1946	005286	F - SAE	
CODURI Cécile	19, rue juiverie 38200 VIENNE	Pers:04 74 85 59 65 Port:06 07 01 22 02 cecilecoduri@gmail.com	29/12/1966	238719	F - SAE	
CONSTANS Anne	94 Gde rue la Guillotière 69007 LYON	Pers:04 72 73 07 99 Port:06 70 29 98 45 constans.annes@free.fr	08/08/1959	014772	A	

CUISNIER Vincent	13bis, rue Saint Germain 38080 L'ISLE D'ABEAU	Port:06 89 76 64 72 vincent.cuisnier@gmail.com	23/01/1985	450813	A;SR;F	
DELACQUIS Anne	115 che de la maison forestière 74230 DINGY St CLAIR	pers:04 50 32 79 32 Port:06 70 98 91 65	14/01/1961	638610	A;F;SR;VTT	
DELACQUIS Arthur	115 che de la maison forestière 74230 DINGY St CLAIR	04 50 32 79 32	16/12/1997	227463	A;F;S	
DELACQUIS Bruno	115 che de la maison forestière 74230 DINGY St CLAIR	04 50 32 79 32 port:06 80 61 66 53	23/05/1961	638615	A;F;SR;VTT	guide
DUCOLOMB Claire	697, Chemin les Guigards Hameau les Guigards 01680 GROSLEE	Pers:04 74 39 84 75 philippe.ducolomb@wanadoo.fr	04/06/2001	134864	F équipement de voies	
DUCOLOMB Muriel	697, Chemin les Guigards Hameau les Guigards 01680 GROSLEE	Pers:04 74 39 84 75 philippe.ducolomb@wanadoo.fr	04/06/1958	071088	F équipement de voies	
DUCOLOMB Philippe	697, Chemin les Guigards Hameau les Guigards 01680 GROSLEE	Pers:04 74 39 84 75 philippe.ducolomb@wanadoo.fr	13/08/1964	071087	F équipement de voies	
ESCOFFIER Rémi	8, rue Pasteur 94200 IVRY SUR SEINE	Port: 06 03 55 45 10 remi.escoffier@yahoo.fr	20/08/1961	016850	A;SR;F	BE;Guide
ESPINOSA Françoise	95, rue Pravioux lieu dit Fontainebleau 69380 CHARNAY	Pers:04 72 54 23 20 Port:06 99 07 63 51 fe.charnay@free.fr	17/10/1961	016995	A;SR;F	

FARA Bruno	86, rue des Collonges 69230 St GENIS LAVAL	Pers: 04 78 56 43 00 Trav: 04 78 63 36 85 Port: 06 82 93 86 24 bfara@free.fr	25/06/1950	007560	F équipement de voies	UF équipement
FLECHON Georges	lieudit Charmoyet 69620 LE BREUIL	Pers:04 37 26 02 72 Port:06 33 28 64 60 georges.flechon@gmail.com	23/04/1958	261582	F	
FRANCHELLIN- LAMBOURDIERE Diane	9, rue du peuple 38270 BEAUREPAIRE		12/01/2009	450843	F	
FRANCHINA Anne-Marie	Lieu-dit "La Suze"36 RD 538 38780 Estrablin	Pers:04 74 85 83 58 Trav:04 72 00 60 70 Port:06 09 03 87 89 alb58@orange.fr	23/05/1964	129064	F	
FRIGIOLINI Jean-Marc	85, route de Strasbourg 69300 CALUIRE	Pers:04 78 08 55 37 Port:06 42 78 04 34 jmfrigiolini@gmail.com	16/10/1955	235495	F	
GUERIN Axel	86, rue des Collonges 69230 St GENIS LAVAL	Pers:04 72 30 70 20 Port:06 85 45 53 67 nicolasguerin@free.fr	27/02/2008	407513	F	
GUERIN Lukas	86, rue des Collonges 69230 St GENIS LAVAL	Pers:04 72 30 70 20 Port:06 85 45 53 67 nicolasguerin@free.fr	16/08/2005	359208	F	
GUERIN Renée	86, rue des Collonges 69230 St GENIS LAVAL	Pers:04 78 56 43 00 Port:06 89 68 89 32 reneeguering@free.fr	25/03/1950	007366	F	
GUERIN Zoé	86, rue des Collonges 69230 St GENIS LAVAL	Pers:04 72 30 70 20 Port:06 85 45 53 67 nicolasguerin@free.fr	16/11/2011	475251	F	

HERNANDEZ Alain	7, rue de la Chaîne 38200 VIENNE	Port:06 82 21 18 21 hernandez.vienne@gmail.com	26/09/1959	221186	A;F;SAE; cascade	
JEAN Léane	580, chemin de la Vaille 83260 LA CRAU	Pers:04 94 75 59 90 Port:06 07 29 17 47 audrey@nowhen.net	09/04/2007	475252	F	
JOURJON Monique	53, rue Saint-Maximin 69003 LYON	Port:06 70 57 09 22 monique.jourjon@free.fr	19/07/1948	006364	A;SR;F	Initiateur esc
LAMBOURDIERE Stella	9, rue du peuple 38270 BEAUREPAIRE	Port:06 87 67 98 72 stella_lambourdiere@yahoo.fr	01/03/1977	450845	F	
LANGENBACH André	42, rue Schwendi 68000 COLMAR	Pers:03 89 41 00 03 Port:06 72 68 68 43 langenbach.andre@orange.fr	23/04/1951	008062	A;F	initiateur esc accompagnateur équipieur
LISI Sabina	Le Jardin des Balmes 2, allée des bouleaux 69960 CORBAS	slisi@hotmail.fr	02/09/1970	476224	Rando	
MATHIEU Agnès	13, rue Montvert 69008 LYON	Pers:04 78 00 50 31 jeanfrancois.nouvel@free.fr	29/10/1956	012220	A;SR;F	
MERLIN Véronique	35 rue Joliot Curie Bâtiment C1 69005 LYON	Port:07 67 29 02 69 veronique.ouagne@free.fr	08/01/1966	227259	A;SR;F	
MICHEL Françoise	lieudit Charmoyet 69620 LE BREUIL	Pers:04 37 26 02 72 Port:06 67 45 40 69 francoise.michel23@gmail.com	23/03/1962	295481	F	

MILLION Jean-Louis	8, impasse des villas 69300 CALUIRE	Port:06 16 33 00 44 jeanlouis.hotroc@gmail.com	13/08/1960	015801	F VTT	Initiateur esc
MODOLO Ignace	94 Gde rue la Guillotière 69007 LYON	Tél: 04 72 73 07 99 Port: 06 87 20 14 47 modolo.ignace@free.fr	12/11/1954	010599	A;F course à pied VTT	
MOREL Gérard	122, chemin de la Combat 69530 ORLIENAS	Pers:04 78 05 02 30 Port:06 80 45 82 27 gerard.morelg@orange.com morel.gege@orange.fr	26/11/1958	014100	A;F équipement de voies	initiateur et moniteur Escalade
NODIMAR Bernard	331, Route de Neuville 01390 ST ANDRE DE CORCY	Pers:04 72 26 42 69 Port:06 85 42 20 54 bernard.nodimar@orange.fr	20/11/1958	014083	F équipement VTT	Equipeur
NODIMAR katty	331, Route de Neuville 01390 ST ANDRE DE CORCY	Pers:04 72 26 42 69 bernard.nodimar@orange.fr	23/11/1958	014092	F équipement VTT	Equipeur
NODIMAR Mathys	331, Route de Neuville 01390 ST ANDRE DE CORCY	Pers:04 72 26 42 69 bernard.nodimar@orange.fr	16/05/2006	549191	F	
NODIMAR Rubben	331, Route de Neuville 01390 ST ANDRE DE CORCY	Pers:04 72 26 42 69 bernard.nodimar@orange.fr	02/04/2009	549192	F	
NODIMARDJABI Sofiane	331, Route de Neuville 01390 ST ANDRE DE CORCY	Pers:04 72 26 42 69 bernard.nodimar@orange.fr	28/07/2003	476428	F	
NOUVEL Jean-François	13, rue Montvert 69008 LYON	Pers:04 78 00 50 31 jeanfrancois.nouvel@free.fr	02/09/1957	012970	A;SR;F	

PALLIERE Charly	36, rue Sainte Beuve 69330 MEYZIEU	04 78 31 86 48 gpalliere@gmail.com	24/04/2006	310628		
PALLIERE Grégory	36, rue Sainte Beuve 69330 MEYZIEU	Pers:04 78 31 86 48 Port:06 17 65 96 11 gpalliere@gmail.com	04/03/1974	030321	A;SR;F équipement de voies parapente	
PALLIERE Yoan	36, rue Sainte Beuve 69330 MEYZIEU	04 78 31 86 48 gpalliere@gmail.com	20/01/2004	260198	A;SR;F équipement de voies	
PAYEN Valentin	1442, rue du centre 38300 CHATEAUVILAIN	06 87 27 12 10 valentin.payen@gmail.com	07/12/1988	635615		Initiateur esc initiateur SAE
PICOLO Laurence	Le Poët 05340 PELVOUX	Port:06 51 65 21 15 perso:07 69 09 31 87 brun.antoine@club-internet.fr	11/08/1962	017825	A;SR;F	Initiateur esc
PORTE Emilien	260, route de Doisin 38110 ST VICTOR DE CESSIEU	Port:06 12 14 47 74 emilien.porte@gmail.com	21/06/1992	444398	A;F	initiateur SAE initiateur et moniteur Escalade
ROUSSEL Roland	Montdoux La Chapelle 01320 SAINT NIZIER LE DESERT	Pers:09 53 17 48 01 Trav: 06 08 15 70 75 Port:06 89 40 36 46 rousseolroland@free.fr r.rousseau@reseau-intersport.fr	29/10/1958	014023	A;SR;F	
ROUX Patrick	95, rue Pravieux lieu dit Fontainebleau 69380 CHARNAY	Pers:04 72 54 23 20 Port:06 69 04 23 20 pr.charnay@free.fr	15/11/1955	011393	A;SR;F	Guide
RUNACHER Roger	880 route des fumades 30580 BROUZET LES ALES	Port:06 30 50 49 25 r.runacher@calixo.net	26/01/1953	009283	F	

SEDILLEAU Cédric	151, route de Vienne 69008 LYON	Pers:04 78 72 78 47 Port:06 86 71 02 68 cedricsedilleau@hotmail.com	23/01/1977	418953	A;SR;F;VTT	BF3 VTT
SZAWROWSKI Nicolas	9, rue du peuple 38270 BEAUREPAIRE	Port:06 79 78 06 75 n.szawrowski@free.fr	26/10/1979	035510	F équipement de voies	Initiateur esc equipeur
TESSIER Aurélien	13, rue Georges Sand 75016 PARIS	Pers:01 43 31 35 78 Port:06 13 23 82 61 lbtessier@wanadoo.fr	29/04/1999	453286	A;SR;F	
TESSIER Béatrice	13, rue Georges Sand 75016 PARIS	Pers:01 43 31 35 78 Port:06 13 23 82 61 lbtessier@wanadoo.fr	25/09/1963	018962	A;SR;F	
TESSIER Laurent	13, rue Georges Sand 75016 PARIS	Pers:01 43 31 35 78 Port:06 13 23 82 61 lbtessier@wanadoo.fr	03/06/1964	019673	A;SR;F	
TESSIER Romain	13, rue Georges Sand 75016 PARIS	Pers:01 43 31 35 78 Port:06 13 23 82 61 lbtessier@wanadoo.fr	12/06/1996	353360	A;SR;F	

Nombre d'adhérents Total: 68
Nombre d'adhérents diplômés: 21